



Jean Duma (dir.)

Le rituel des cérémonies

Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Faire, dire, montrer : la communication du consulat lyonnais lors des entrées princières (1656-1788)

Françoise Bayard

DOI : 10.4000/books.cths.1587

Éditeur : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Lieu d'édition : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Année d'édition : 2015

Date de mise en ligne : 13 novembre 2018

Collection : Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques

ISBN électronique : 9782735508693



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

BAYARD, Françoise. *Faire, dire, montrer : la communication du consulat lyonnais lors des entrées princières (1656-1788)* In : *Le rituel des cérémonies* [en ligne]. Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2015 (généré le 20 novembre 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/cths/1587>>. ISBN : 9782735508693. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.cths.1587>.

Faire, dire, montrer : la communication du consulat lyonnais lors des entrées princières (1656-1788)

Françoise BAYARD

Professeur honoraire d'histoire moderne,
Université Lumière Lyon 2

Extrait de : Jean DUMA (dir.), *Le Rituel des cérémonies*, Paris,
Édition électronique du CTHS (Actes des congrès des sociétés historiques et scientifiques), 2015.

Cet article a été validé par le comité de lecture des Éditions du CTHS dans le cadre de la publication
des actes du 139^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques tenu à Nîmes en 2014.

Au début de l'époque moderne, Lyon, deuxième ville du royaume, a reçu 18 rois, princes, cardinaux, ministres auxquels une « entrée », avec force décors éphémères et défilé de toute la population, a été réservée¹. De 1656 à 1788, les registres de délibérations et de comptabilité municipales permettent d'identifier 44 visites dont 23 seulement ont donné lieu à des comptes rendus². 20 sont réalisées par des femmes, 20 par des hommes et 4 par des couples. 7 sont des ambassadeurs ; 22 des souverains ou des enfants de monarques étrangers ; 13 des princes et des princesses français, certains étant des enfants de France. Le maréchal de Villars est gouverneur de Provence. M. et Mme Woronzov n'ont pu être identifiés. Seuls la reine de Sardaigne et Monsieur et Madame voyagent incognito.

Quand elles sont connues, les raisons de leur séjour sont assez variées. Cinq des 10 femmes vont ou viennent épouser des princes étrangers ou français. Les hommes se rendent sur les lieux de leurs fonctions ou en reviennent. Les ducs de Bourgogne et de Berry rentrent d'Espagne où ils ont accompagné leur frère Philippe V.

Les visiteurs ne sont que de passage. Sur les 29 visites pour lesquelles on connaît la durée du séjour, 5 restent un jour voire une nuit ; 4, deux ; 1, trois ; 8, quatre ; 4, cinq ; 1, six ; 1, huit ; 5 plus de trois semaines.

Les réceptions sont beaucoup plus modestes que par le passé : seules les entrées du cardinal Chigi et de l'infant d'Espagne donnent lieu au défilé des corps de la ville et seule la première voit se dresser des arcs de triomphe. Toutes se déroulent de la même manière. Après préparation de l'événement, le Prévôt des marchands et les quatre échevins, dûment vêtus, accueillent la personnalité attendue, avec la milice et au bruit des canons, à une des portes de la ville. Ils la conduisent dans les établissements religieux ou administratifs où ils doivent résider – sur les 24 qui sont connus, 8 logent à l'Archevêché ; 4 à l'abbaye d'Ainay ; 3 à l'hôtel du gouvernement ; 2 à l'intendance – dans des hôtels – 2 vont au logis du Parc et 1 à l'Hôtel de Malte – ou dans des habitations privées – 3 (dont le roi) résident chez Mascrary place Bellecour et l'infante d'Espagne dans deux maisons du même lieu. Ces habitations sont constamment gardées. Des cadeaux leur sont offerts. Des visites de lieux ou de monuments sont organisées et diverses réjouissances mises en place. Lors de leur départ, les autorités les accompagnent. Par la suite, ayant été « délibéré et résolu qu'il en sera fait mention dans les registres de la ville », le secrétaire de la cité est chargé de rédiger une « relation » ou un « procès-verbal » de ces séjours qu'il place dans le registre des délibérations municipales. Parallèlement, à certaines périodes, des auteurs relatent les événements.

1. On en trouvera les récits dans l'ouvrage publié sur les ordres du Consulat en 1752 *Relation des entrées solennelles dans la ville de Lyon de nos rois, reines, princes, princesses*, Reprint Horvath, 1979. Deux expositions leur ont été en partie consacrées : *Entrées royales et fêtes populaires à Lyon du XV^e au XVIII^e siècle*, Bibliothèque de la ville de Lyon, 1970 ; *Voyages officiels à Lyon. Des entrées royales aux voyages présidentiels*, Musées Gadagne, 2012.

2. L'annexe 1 en donne la liste ainsi que leurs références archivistiques. Il a paru inutile de les répéter dans les notes de bas de page.

Au-delà des aspects factuels que révèlent ces récits, les manières de faire, de dire, de montrer du Consulat lyonnais attestent sa volonté de donner « une juste idée de cette grande ville » : une cité obéissante, fidèle, attachée à la monarchie, fière, dynamique et riche.

Une ville obéissante, fidèle, attachée à la monarchie

Une seule fois, en 1788, le Consulat n'est « informé que par les nouvelles publiques » de l'arrivée des notabilités. En temps normal, même si l'annonce est tardive (la veille pour Charlotte-Adélaïde d'Orléans), la ville est prévenue et dans 15 cas « le roi a donné des ordres » par lettre de cachet (1664) ou un mémoire du secrétaire d'État à la guerre (1741) prévoyant la conduite à tenir par les autorités civiles et militaires. Il ne faut donc qu'exécuter ce qui a été décidé à Versailles. Le prévôt des marchands réunit alors les échevins « pour déterminer tout ce qu'il convenait de faire ». Pour les visites les plus importantes, le gouverneur (1701) ou le lieutenant général (1656 ; 1658 ; 1664) dirigent les débats. La cour peut aussi envoyer des aides : le sieur de l'Esseing pour la reine de Suède ; Monsieur de Joinville pour l'ambassadeur de la Porte ; le Comte de Clermont-Tonnerre pour Clotilde de France. La tâche des autorités est facilitée à partir de 1680 : le cérémonial public de l'Hôtel de ville de Lyon³ régleme tous les actes de la municipalité, notamment, dans son chapitre VII, toutes les cérémonies d'entrée⁴. Tout doit être prévu pour que les différents moments du séjour se déroulent sans heurt et que les accidents et les troubles à l'ordre public soient évités. Les dispositions sont ensuite divulguées par des ordonnances lues et affichées. Reviennent constamment, entre autres, la nécessité de libérer les espaces publics (1656, 1658, 1664), les restrictions de circulation sur terre (1701, 1773) et sur la Saône (1773), l'enfermement ou l'expulsion des « vagabonds et gens sans aveu » (1701, 1773) et l'interdiction des jeux (1773). Quand le Consulat est livré à lui-même, le Prévôt des marchands en réfère après coup au Secrétaire d'État en charge de Lyon et au gouverneur.

Au-delà de l'exécution des ordres royaux, l'obéissance et la soumission de la cité sont constamment rappelées dans les discours d'accueil et de départ par les prévôts des marchands (1658, 1696, 1706). Au roi, fait bien compréhensible après la Fronde, le prévôt affirme « l'inviolable fidélité dans laquelle nous protestons de vivre et mourir pour le service de sa Majesté et le bien de son État ». Par la suite, cinq autres visiteurs entendent les mêmes serments.

Car les Lyonnais sont attachés à la monarchie et à ses représentants comme le montre la dédicace d'un lieu à un représentant du roi ou à un membre de sa famille, les termes employés dans les discours, les devises et les tableaux affichés à l'Hôtel de ville ou sur les supports des feux d'artifice. En 1740, la municipalité attribue le nouveau quai créé le long du Rhône au duc de Retz, gouverneur de Lyon, et en 1775, son prolongement à Monsieur « pour perpétuer à jamais le souvenir de ses bontés et le bonheur que ses habitants ressentaient de l'avoir vu et gardé dans l'enceinte de leurs murs ». 16 discours parlent de la joie ou de la satisfaction de recevoir ces hôtes de marque ; 7 de l'honneur qu'ils font à la ville. Par 4 fois on ressent de l'admiration ; par 6 de la vénération. Ces personnes sont sacrées :

« Il serait bien difficile d'exprimer par des paroles toute la joye qu'apporte dans nos cœurs la présence de votre sacrée majesté. »

3. Arch. Mun. Lyon BB 237 fol. 203-244 ; P. Rochex. (éditeur), « Cérémonial public de l'Hôtel de Ville de Lyon 1680 » p. 64-77 ; 142-159 ; 223-245.

4. Arch. Mun. Lyon BB 237, fol. 220v°-222v° ; P. Rochex. (éditeur), « Cérémonial public de l'Hôtel de Ville de Lyon 1680 », p. 155-157.

Si 8 discours vantent les qualités des visiteurs, ainsi la douceur et la grâce de Marie-Thérèse de Savoie ou les dons de navigateur du duc de Penthièvre, c'est avant tout leur ascendance qui est mise en avant : on rappelle ainsi au jeune prince de Conti « l'idée du héros qui (lui) a donné le jour ». L'affection confine à la tendresse en certaines circonstances malheureuses – en 1666, la princesse de Conti reçoit quelques paroles de réconfort –, heureuses – Françoise de Valois est « félicitée par un beau discours sur son mariage » – ou incertaines – « les Lyonnais feront de continuels vœux pour la conservation de la santé et des jours de votre Altesse royale si précieux et si nécessaires » dit-on lors du départ du duc d'Orléans. Cet attachement transparaît dans les écrits éphémères. Pour l'infant d'Espagne :

« Au perron de l'Hôtel de ville, on lisoit ces mots : Heureuse elle s'enorgueillit de son hôte⁵ et l'emblème représenté en peinture sur la charpente (du feu d'artifice) étoit un ciel étoilé avec la comète, au-dessous un peuple nombreux qui observe ce phénomène et pour devise Les astres peuvent rester s'ils veulent, quand tu viens le jour ne saurait manquer au peuple. »⁶

Les attitudes de l'échevinage attestent le respect qu'il accorde à ces personnalités. C'est à genoux que l'on s'adresse au roi et à la reine avant de leur faire une révérence. Mais seule cette dernière est faite à la reine de Suède, à Mademoiselle et au duc de Savoie et on leur parle debout. Une inclination profonde suffit pour le cardinal Chigi et un salut pour Mazarin et Monsieur. Les autres récits ne mentionnent pas la manière dont on les accueille. En revanche, ils n'oublient pas de préciser que, quand elles sont reçues à l'Hôtel de ville, le prévôt et les échevins viennent les attendre au bas du perron et qu'elles sont raccompagnées jusqu'à la porte de leur carrosse. Cette soumission est symbolisée par de nombreuses images : en 1773, sur le balcon de l'Hôtel de Ville on voyait « la princesse et le génie de la Savoie recevant les hommages respectueux de la ville qui, un genou en terre lui présentait des fleurs dans un bassin et parmi lesquelles elle choisissait un lis » et lors du feu d'artifice, des lions, attributs de la ville, sont au bas du piédestal d'un obélisque sur lequel figurent les bustes du comte et de la comtesse d'Artois. Quand les ducs de Bourgogne et de Berry quittent la ville sur un bateau, « le grand mât portoit un pavillon blanc orné de trois fleurs de lys et le mât d'arrière un pavillon bleu avec un lion d'or » : la fidélité aux souverains s'accompagne de la fierté d'être une ville importante.

Une ville fière

Accueillir une personnalité procure une grande fierté à la ville, surtout si, en raison de la géographie, elle est la première du royaume à le faire : « heureuse la ville qui la première aura réuni pour toi les peuples dispersés⁷ » peut lire Marie-Thérèse de Savoie. C'est pourtant son site, son antiquité, sa vie intellectuelle, religieuse et artistique, sa gouvernance, ses privilèges et son modernisme qu'elle souligne. La princesse de Conti est seule en 1730 à se rendre à Fourvière d'où elle admire la vue. Elle apprécie aussi les remparts qui surplombent le Rhône comme le font Marie-Adélaïde de Savoie, le duc d'Orléans et Charlotte-Adélaïde d'Orléans. Les ducs de Bourgogne et de Berry sont les seuls à voir, après vêpres, « les deux colonnes du temple d'Auguste » réutilisées dans l'abbaye d'Ainay et les tables de bronze de l'empereur Claude placées alors à l'entrée de l'hôtel de ville. Pour conforter leur amour de l'Antiquité, ils reçoivent le livre du père Colonia sur les principales antiquités et les singularités les plus remarquables de cette ville. En 1754, on montre les archives du consulat au duc de Penthièvre. Les ducs de Bourgogne et de Berry visitent le collège de la Trinité où ils admirent les livres de la bibliothèque, les médailles ainsi que la collection des empereurs romains en bronze, or et argent et les statues égyptiennes, grecques et romaines. La bibliothèque est également

5. Santeuil, *Hospite laeta superbit*.

6. Martial, *Stent astra, licebit, non deerit populo te veniente dies*.

7. *Urbs felix quae prima tibi testatim amorit gentes*.

vue par 8 autres visiteurs dont l'ambassadeur de la Porte qui y découvre les manuscrits arabes. La princesse de Conti, son fils et Philippe d'Espagne y apprécient aussi le médailler. Mais c'est celui de l'Hôtel de ville que l'on montre au duc de Penthièvre. En 1701, 1730, 1744, 1775 les visiteurs rencontrent des élèves qui leur récitent « des poésies françaises et latines que le collège avoit composées à leur honneur » ou leur font des compliments (en vers en 1744). Au XVIII^e siècle, la ville dispose d'une académie : la comtesse d'Artois en reçoit certains membres.

En matière religieuse le premier arc de triomphe élevé pour le Cardinal Chigi rappelle que Lyon est le premier siège des Gaules⁸. La relation vante « le nombre considérable d'établissements religieux qui s'y sont installés ». Le cardinal souligne aussi « le nombre des martyrs » de la cité. Les visiteurs suivent souvent des offices. Outre le cardinal Chigi et les ducs de Bourgogne et de Berry qui y sont solennellement reçus, quatre femmes vont à la cathédrale Saint Jean. Clotilde de France y assiste au mariage de dix couples dont les femmes ont été dotées par le consulat. Marie-Adélaïde de Savoie et les ducs de Bourgogne et de Berry se rendent au couvent des carmélites édifié par la famille de Neuville dont une des descendantes est alors supérieure. Les ducs vont également « au grand monastère de la Visitation Sainte Marie où ils virent le cœur de Saint François de Sales que la feuë reine mère étant à Lyon fit proprement enchâsser dans un grand reliquaire d'or », à la maison Saint Antoine pour y assister plus commodément au feu d'artifice donné sur la Saône et au couvent des Célestins proche de leur habitation. L'abbaye royale de Saint Pierre est visitée par Marie-Adélaïde de Savoie, les ducs de Bourgogne et de Berry et Charlotte-Adélaïde d'Orléans. Seuls le prince et la princesse de Conti se rendent « dans l'église de la congrégation des prêtres missionnaires de Saint Joseph fondée par feu Monsieur le prince de Conti ».

Dans le domaine artistique, la musique est la première fierté du Consulat. Lors de l'arrivée des visiteurs, ce sont essentiellement les trompettes et les timbales, parfois accompagnées de tambours, qui jouent. Par la suite, la musique se fait plus douce. La reine de Suède est ainsi accueillie dans la grande salle de l'hôtel de ville par « la grande bande du sieur La Violette de dix-huit violons étant dans la tribune » et dans la chambre de la collation par « une autre bande de violons ». Le deuxième jour de leur séjour, les ducs de Bourgogne et de Berry entendent « le bruit des tambours, des hautbois et des tymbales » puis « un beau concert de voix et d'instruments ». En 1744, Dom Philippe se rend à la salle de concert ; en 1773, Marie-Thérèse de Savoie écoute « plusieurs morceaux de symphonie de la musique de Monsieur de Brancas ». C'est cependant à l'Opéra qu'à partir de 1701, le Consulat convie ses hôtes, les ducs de Bourgogne et de Berry, le prince et la princesse de Conti, l'ambassadeur de la Porte et Dom Philippe y allant tous les jours pour des représentations de *Phaëton*, *l'Europe galante*, *Philomène*, *Armide*, les *Indes galantes*, *Ajax* et *Thésée*. Le consulat lui-même ne dédaigne pas de composer un prologue. Six bals sont offerts (1714 ; 1744 ; 1773 ; 1788 et 2 en 1721). Dom Philippe y danse le menuet et la contredanse de minuit 30 à 8 heures alors que la comtesse d'Artois n'y reste qu'une heure.

La comédie attire Charlotte-Adélaïde d'Orléans qui y assiste quatre jours de suite mais elle triomphe surtout à la fin du siècle : Marie-Thérèse de Savoie, Clotilde de France, Monsieur et Madame s'y rendent. Les ambassadeurs indiens suivent le deuxième jour un opéra-comique (*Mélomanie*) et un ballet héroïque (*Aetius* et *Fulvie*) et le quatrième, deux comédies (*Rose* et *Colas* ; *Annette* et *Lubin*) et un grand ballet.

Le consulat n'hésite pas à montrer des jeux populaires typiques de la ville. Trois soirées des ducs sont consacrées en partie à des joutes de 100 bateliers sur la Saône. Le duc de Mantoue et la reine douairière de Pologne en voient aussi. Lors de la deuxième soirée des ducs, « le divertissement de l'oye et des canards dont les bateliers rompoient en passant les cages à coups de marteau et se plongeioient à l'envi dans la rivière pour y prendre les canards qui s'y étaient jetés » est présenté. Ils participent activement au tir à l'arc organisé

8. *Lugdunum prima sedes Galliarum.*

« par la compagnie des Chevaliers de l'Arc, fort ancienne dans Lyon » et au prix du jeu de l'Arquebuse mis en place par les Chevaliers de la Butte.

Cependant, la plus grande fierté du Consulat réside dans les illuminations et les feux d'artifice qui sont d'ailleurs loin d'être réservés aux hôtes de marque⁹. Par 8 fois, le consulat demande aux Lyonnais de garnir leurs fenêtres de lampions durant le séjour de ses hôtes. Quelques lieux sont privilégiés : la place Bellecour (1696, 1749, 1775), l'Hôtel de ville (1744, 1773), les nouveaux quais où sont disposés des pots à feu (1749). Les plus belles ont lieu en 1701 :

« La montagne de Fourvière et celle des Chartreux parurent dans un instant éclairées d'un nombre prodigieux de pots à feu d'une invention particulière et arrangés avec beaucoup de symétrie. Les maisons des communautés et les maisons des Bourgeois dont ces collines sont couvertes accompagnaient cette illumination générale par des illuminations particulières et l'on distinguoit avec plaisir sur ces montagnes en feu, des pyramides ardentes, des clochers embrasés et des galeries rayonnantes. »

Dix feux d'artifice – œuvre commune de concepteurs (Ménéstrier), de peintres (Blanchet et Panthot en 1658 ; Nonotte en 1773 et 1775) qui fixent les thèmes et les décors, de charpentiers (Bergeret en 1773 ; Forobert en 1775) qui exécutent les substructions et d'artificiers (Bergeret en 1658 ; Devillard en 1773 et 1775)¹⁰ – sont organisés. 2 ont lieu place Bellecour (1749, 1775), 1 place des Terreaux (1741), 1 aux Brotteaux. Les 6 qu'on tire sur la Saône (1656, 1658, 1714, 1744, 1773, 1775) et que les hôtes observent de leur lieu de résidence sont les plus grandioses : « de cette structure qui semble sortir de l'eau », émerge en 1744, « nombre de gerbes et de fusées en l'air et d'autres fusées lancées à l'eau qui formaient un étang de feu qui parut aussi singulier qu'amusant pendant un assez long espace de temps ». Ceux de 1744, 1773 et 1775 sont décrits ; celui de 1701 est gravé.

Aucune relation ne mentionne la gastronomie de la cité : les princes permettent « qu'on les voit manger » mais on ignore de quels mets ils se régalaient et les collations données par 10 fois par le Consulat sont composées, pour la plupart, de fruits et de confitures (1656 ; 1663) auxquels s'ajoutent des gelées, viandes et pâtés (1664) et au XVIII^e siècle des pâtisseries (1741), des eaux glacées (1720), des glaces (1749, 1754) et du café (1741).

Ces réjouissances émanent d'un Consulat fier de montrer les apparences de sa gouvernance et ses privilèges. C'est généralement en tenue de cérémonie que le Prévôt et les échevins accueillent et accompagnent leurs hôtes, mais le duc de Chaulnes est reçu en tenue ordinaire et certains demandent qu'ils ne s'habillent pas pour leur départ. Pour tous les autres, ils portent une robe violette, couleur de la ville depuis 1580, en satin pour le Prévôt et en damas pour les autres. Ils sont « précédés de leurs deux mandeurs » portant « la livrée violette de la ville, avec sur la manche droite le grand écusson en broderie des armes de la ville et leur coadjuteur le petit écusson, chacun d'eux ayant en main leur baguette », « accompagnés de leurs trois officiers en robe de damas violette et suivis de Messieurs les exconsuls », depuis 1614, en robe noire¹¹. Ils ne manquent pas de recevoir 16 de leurs hôtes à l'Hôtel de ville qui, jusqu'en 1696, est le seul lieu visité. La milice bourgeoise, constamment mise en avant et félicitée dans les récits, est de 21 entrées. On en célèbre le nombre – « trente-cinq quartiers et qui étoient tous composés de deux cens hommes choisis » –, la discipline – soigneusement organisée rue par rue de manière à ce que chaque quartier sache parfaitement où s'installer – les vêtements – « on vit même avec une vraie admiration dans la Place de Bellecour plusieurs penonnages entiers dont tous les soldats, voulant à l'envi marquer leur zèle dans cette glorieuse occasion, avoient des juste-au-corps d'écarlate ou de velours ou d'un drap des plus fins et tous galonnés d'or ou d'argent » – et son expérience – « encore que la plupart de cette soldatesque et de ces troupes fussent tirées des boutiques, elles ne laissoient pas de faire

9. E. Vial, « Les réjouissances publiques à Lyon », p. 245-258.

10. Arch. Mun. Lyon, BB 213, fol. 610, 28 décembre 1658 ; fol. 639, 29 décembre 1658 ; CC 3512, frais de passage de Madame la Comtesse d'Artois ; CC 3548, dépenses extraordinaires pour le passage de Clotilde de France.

11. E. Vial, « Costumes consulaires », p. 55 ; 134-136.

parfaitement connoître dans leurs marches et dans leurs postes qu'elles sçavoient fort bien manier l'épée, le mousquet et la pertuisane » (1664).

La ville possède aussi une compagnie du guet également sollicitée lors des entrées. Elle ne manque pas de faire tirer les mousquets (1664, 1720), les canons et les boîtes¹² en plus ou moins grand nombre (100 en 1696 et 1701 ; 12 en 1788) à l'arrivée – sauf en 1701 pour « épargner aux dames la frayeur qu'elles auroient pu avoir si on avoit tiré le canon tandis que leurs carrosses passaient sur le pont du Rhône » – et au départ de chaque personnalité et parfois au cours du séjour – ainsi en 1744, au matin du bal donné en l'honneur de Philippe d'Espagne –, ce qui ne manque pas de donner un aspect militaire parfois ordonné par le roi, relevé en 1775 – « la ville ressemblait alors à une ville de guerre » – à ces réceptions que certains, comme le Cardinal Chigi qui désire passer les troupes en revue, ne détestent pas.

La garde bourgeoise est nécessaire puisque les « habitans jouissent de temps immémorial du privilège de se garder eux-mêmes, de garder leurs princes et de n'admettre aucunes troupes étrangères ». Elle se fait donc un devoir de monter la garde jour et nuit devant le lieu de leur résidence (1730) et veille à faire respecter la tradition ainsi en 1788 où elle montre « le plus vif désir de pourvoir exclusivement à la sûreté » des ambassadeurs indiens « et de tout ce qui leur appartenait pendant la durée du séjour ». Des problèmes de préséance peuvent ainsi surgir du non-respect de « l'usage de tout temps introduit » : en 1658, alors que le consulat vient présenter ses devoirs à la reine, le doyen de Saint Jean et d'autres ecclésiastiques veulent le devancer, contrairement à l'habitude. C'est pourquoi lors de 8 entrées, le prévôt demande la conservation des privilèges de la ville (roi), la protection (Mazarin ; duc d'Orléans ; Marie-Adélaïde de Savoie ; Charlotte-Adélaïde de Savoie ; prince et princesse de Conti), la bienveillance (Mademoiselle) ou la bénédiction (cardinal Chigi) des autorités.

Enfin, le Consulat est fier de montrer son modernisme. S'il accueille ses visiteurs à l'Hôtel de Ville c'est qu'il a été récemment construit entre 1647 et 1655 par Simon Maupin et repris après l'incendie de 1674 par Robert de Cotte puis Mansart (on montre les plans des réparations aux ducs de Bourgogne et de Berry). Si la Place Bellecour est le lieu de passage presque obligé de leurs hôtes, c'est qu'elle est progressivement aménagée depuis l'entrée de Henri IV en 1600 et l'ordonnance de Louis XIV de 1658, l'achèvement se réalisant après l'érection en 1713 de la statue du souverain (dont on montre les plans à ses petits-fils), fort appréciée par les Conti en 1730. On fait aussi découvrir la salle de concert édiflée en 1724, place des Cordeliers, et le théâtre de Soufflot construit entre 1754 et 1756. Les itinéraires sont modifiés, de façon à faire découvrir les nouveaux quais : la rive droite de la Saône est délaissée pour la rive gauche où les quais d'Halincourt et de Sainte-Marie-des-Chânes sont terminés au début du XVIII^e siècle et où l'on prend les coches d'eau entre Lyon et Chalon-sur-Saône au Port Neuville ; les rues étroites du centre sont abandonnées pour les quais du Rhône¹³.

Au-delà de ce qu'il montre et défend, le Consulat est également fier de son dynamisme et de sa richesse.

Une ville dynamique et riche

Les récits des entrées montrent le dynamisme démographique de la cité. Les personnalités sont toujours accueillies par une « multitude innombrable de gens de la ville et d'étrangers » (1775), leur participation aux entrées ne se limitant pas à l'accueil enthousiaste (peut-être contraint¹⁴) : des fontaines de vin sont installées aux Terreaux

12. Projectiles d'artillerie comprenant de nombreuses balles placées dans une enveloppe de tôle.

13. E. Pariset, *Souvenirs lyonnais*, p. 56-60.

14. D. Vaillancourt, « La ville des entrées royales : entre transfiguration et défiguration », p. 507.

(1658) ou sur les places de la cité avec des orchestres (1773) ; 12 prisonniers sont libérés en 1701 et 6 déserteurs et 6 prisonniers civils en 1775. De sorte que toute la population est heureuse :

« Les enfants éblouis du brillant de toutes les grandeurs qui vous environnent ont ardemment désiré de vous voir ; les jeunes y ont couru et vous ont montré, les vieillards vous ont admiré et les malades malgré leurs faiblesses s’y sont traînés. » (1664)

Cette population est jeune. Depuis 1737, 50 à 800 jeunes hommes de l’Académie militaire de la ville – « des riches négociants ou leurs enfants » – sont régulièrement envoyés au-devant des visiteurs et chargés de les accompagner lors de leurs départs. Ils montent très bien (1775) « des chevaux de prix très bien harnachés » (1744, 1749). Ils portent des uniformes rouges soignés. Conduits par un chef (1775), ils savent manœuvrer : en 1737,

« Les uns et les autres entrèrent dans la ville deux à deux, l’épée à la main et surent se ranger en ordre de bataille au-devant des prisons de l’Archevêché et sur la place qui est à l’entrée du pont de bois. »

L’importance de la population conduit le Consulat à faire œuvre d’urbanisme. L’équipe dirigeante montre alors les réalisations récentes et les chantiers à ses visiteurs. En 1775, le consulat présente au frère du roi « une collection de différents plans dont le plan géométral de cette ville ». Monsieur va visiter les travaux Perrache visant à repousser le confluent du Rhône et de la Saône pour agrandir la ville au sud et ceux de Morand dans la plaine des Brotteaux, à l’est du Rhône. Les ambassadeurs indiens ont aussi droit à la visite des Brotteaux, jouissant de la beauté de la promenade et du coup d’œil, s’installant dans le café d’Antoine Spréafico et assistant, preuve supplémentaire du modernisme et du dynamisme de la ville, à l’envol de deux ballons « aérostatiques construits en papier à Annonay et apportés en cette ville par M. de Monneron, les opérations étant dirigées par Fontaine l’un des aéronautes qui monta le grand ballon Montgolfier en janvier 1784 ».

Ce dynamisme démographique et urbain s’explique par la richesse de la cité qui transparaît dans les cadeaux offerts à ses hôtes. Le cérémonial précise ce qu’ils doivent être : du vin pour les hommes ; des confitures pour les dames, donc des « gourmandises », à l’instar des « victuailles » données « pour stimuler la bonne volonté des fonctionnaires de qui dépend la ville »¹⁵. Les consignes sont respectées. Toutefois, la qualité des vins est soignée : le duc d’Orléans reçoit des vins de Bourgogne et de Champagne. Les quantités sont importantes : on donne 12 grands coffrets de confitures et de dragées à la princesse de Conti et « trois caisses de sirops étrangers et six coffrets de confitures » à l’ambassadeur de la Porte. On outrepassait volontiers les consignes : on attribue « des bêtes fauves et des poissons des lacs de Genève et du Bourget » à l’infant d’Espagne. Dès 1701, des étoffes (surtout des brocards), des corbeilles doublées de drap d’argent brodé d’or, des fleurs artificielles (entre 1730 et 1759) et des habits s’ajoutent à ces présents ordinaires. Ces cadeaux sont tellement somptueux que les ducs de Bourgogne et de Berry les envoient (sauf le vin) à Versailles pour les faire apprécier, ainsi que leur présentation, par le roi.

Les réceptions données à l’hôtel de ville témoignent aussi de la prospérité de Lyon. Déjà somptueuses en elles-mêmes par le décor peint de Thomas Blanchet qu’ont admiré Louis XIV, Charlotte-Adélaïde d’Orléans, la comtesse de Toulouse et le duc de Penthièvre, les salles sont ornées de tapisseries (1744, 1749) que le Consulat prête volontiers pour embellir d’autres lieux, ainsi le couvent des franciscains de la Guillotière lors de la venue du cardinal Chigi, ou loue comme en 1658. Des tableaux enrichissent les murs : en 1701, chez les Antonins :

« On voyoit des peintures de prix et en grand nombre : une Judith d’Hannibal Carrache, un Seneque du Guide, des originaux du Padoüan, du Corregge, d’André del Sarto, de Leonard Vinchi, Maître de Raphaël d’Urbain, etc. »

15. E. Vial, « Présents d’honneur et gourmandises », p. 138.

Les loges de l'Opéra sont également tendues d'étoffes chatoyantes : celle de l'infant d'Espagne était « tapissée de velours cramoisi, galonnée en or ».

Les lieux qui les accueillent sont somptueusement éclairés. À l'hôtel de ville, l'infant gravit « le grand escalier garni d'une infinité de lustres et de flambeaux de cire blanche » avant d'arriver dans « la salle de bal éclairée d'un grand nombre de bougies dans des lustres et des girandoles ». Dans le couvent de Saint Antoine en 1701, « la galerie et les sales (sic) voisines avec l'escalier qui y conduit étoient embellies de quantité de lustres et de candélabres de cristal » et les loges, les corridors et la salle de l'Opéra « étoient éclairés de bougies » et de « très gros lustres » en 1788.

Les femmes de la ville, particulièrement habillées et parées de bijoux précieux font – aux dires des rédacteurs – partie du décor à tel point qu'en 1773, on fait sortir les hommes du milieu de la salle de bal « pour que le coup d'œil des amphithéâtres » où se tenaient « six à sept cents femmes placées sur cinq rangs de gradins » « put avoir tout son effet ». Aussi n'est-on pas étonné que l'ambassadeur de la Porte reçoive le soir même de son arrivée et le lendemain matin « toutes les dames et personnes de considération » et « demande aussi les dames » quand il rend visite au Prévôt des marchands et à l'intendant deux jours plus tard.

Les fondements économiques de cette richesse sont montrés et expliqués à la plupart des visiteurs au XVIII^e siècle. Montés dans une salle de l'Hôtel de ville (pour 7) ou vus dans des ateliers (dont celui de Pernon pour 2) des métiers à tisser et à lire les dessins ainsi que des pièces de tissus, des plus modernes sont présentés. À partir de 1720, s'y ajoute pour 8, le travail des tireurs d'or, « soit pour dorer ou dégrossir les lingots, soit pour écacher (aplatir) l'or et l'argent et le mettre en filé pour les différents ouvrages où ils peuvent être employés » et plus tard, celui des guimpiers consistant à recouvrir un fil d'un ou de plusieurs autres. Tous, comme Charlotte d'Orléans qui « donna grande attention à ce travail et se fit expliquer jusqu'au plus petit détail de cette fabrique » sont intéressés. Mais l'essentiel est dévoilé dans le compte-rendu de la visite de Clotilde de France : il s'agit de faire connaître les étoffes « les plus belles du monde », les visiteurs devant s'en faire les propagandistes à leur retour chez eux, d'autant que ces activités qui « entretiennent les trois quarts de la ville » sont fragiles. Si lors des démonstrations « on avait fait habiller très magnifiquement les ouvriers » (1749), en 1750, la comtesse de Toulouse constate « la misère générale des ouvriers qui la suivaient partout pendant son séjour dans cette ville et en ayant demandé la cause, Monsieur le Prévôt des marchands lui dit que cette misère provenoit de la cessation totale de nos manufactures ».

Par ses actions, ses gestes et ses paroles, le Consulat lyonnais a sans doute réussi à capter un temps l'attention de ses visiteurs et à faire oublier les révoltes de la première ville ouvrière de France. Mais il a dû pour cela dépenser beaucoup d'argent. Sur les 37 dont les montants sont connus, 29 sont inférieures à 15 000 livres. Mais il a fallu déboursier 40 118 livres pour le cardinal Chigi, 50 943 livres pour Philippe d'Espagne, 64 061 livres pour Clotilde de France, 77 744 livres pour la comtesse d'Artois et 119 476 livres pour les ducs de Bourgogne et de Berry. Fonctions du temps passé dans la ville, ces dépenses le sont aussi des réjouissances offertes : le prince électoral de Saxe a séjourné trois mois à Lyon mais il n'a bénéficié que d'une réception à l'Hôtel de Ville et d'un régal ; l'infant de Portugal, malade, est demeuré trois semaines mais on lui a offert seulement des pièces d'étoffes en dorure et du vin pour sa table. En revanche, la comtesse d'Artois a vu deux feux d'artifice, des illuminations durant trois nuits, un spectacle, a participé à un bal paré et a reçu, ainsi que ses dames d'honneur, une corbeille décorée et brodée et deux pièces d'étoffes tandis que Brancas, venu préparer sa visite, a bénéficié de vins d'honneur et d'un habit « riche ». Ces sommes ne sont en rien négligeables : entre 1680 et 1699, les recettes annuelles de la cité s'élèvent en moyenne à 1 614 000 livres¹⁶, entre 1725 et 1730 à

16. N. Neyret, « Les budgets municipaux à Lyon de 1680 à 1699 », p. 76.

2 647 998 et entre 1775 et 1780 à 3 505 616¹⁷. Elles ont donc contribué à faire croire à la monarchie et à ses représentants (dont ses gouverneurs) qu'ils pouvaient puiser indéfiniment à cette source et finalement à accroître le déficit budgétaire constant de la ville.

Résumé

Après 1656, Lyon connaît peu de cérémonies analogues aux entrées royales de la première modernité. Pourtant, elle continue de recevoir des souverains et des princes français ou étrangers et des ambassadeurs. Les registres de délibérations et de comptabilité municipales en portent une double trace. Pour 21 de ces passages ne figure que le coût de la réception. Pour 23 autres, une « relation » ou un « procès-verbal » des cérémonies organisées précède le montant financier. Sont ainsi révélés les préparatifs de la visite, les costumes arborés par le Consulat et son escorte, les logements choisis pour leurs hôtes, les réjouissances mises en place, les discours prononcés, les itinéraires suivis pour montrer les agrandissements de la ville, ses nouveaux bâtiments et ses nouvelles activités, « le faire », « le dire » et « le montrer » étant évidemment différents selon les voyageurs et l'époque de leur périple mais toujours coûteux pour la cité.

Bibliographie

ADLA Fabien, « L'endettement de la ville de Lyon au XVIII^e siècle », *Études et documents*, IX, CHEFF, 1997, p. 195-229.

NEYRET Norbert, « Les budgets municipaux à Lyon de 1680 à 1699 », *Études et documents*, III, 1991, CHEFF p. 71-85.

PARISSET Ernest, *Souvenirs lyonnais de 1496 à 1896. Les entrées solennelles à Lyon et les embellissements de la ville*, 1897.

ROCHEX P., (éditeur), « Cérémonial public de l'Hôtel de Ville de Lyon 1680 », *Revue d'Histoire de Lyon*, 1903, II p. 64-77 ; 142-159 ; 223-245.

VAILLANCOURT Daniel, « La ville des entrées royales : entre transfiguration et défiguration », XVII^e siècle, n° 212, juillet-septembre 2001, p. 491-508.

VIAL Eugène, « Costumes consulaires », *Revue d'Histoire de Lyon*, 1904, Tome 3, p. 43-60 ; 127-145 ; 288-305.

VIAL Eugène, « Les réjouissances publiques à Lyon », *Revue d'histoire de Lyon*, 1907, Tome 6, p. 240-264.

VIAL Eugène, « Présents d'honneur et gourmandises », *Revue d'Histoire de Lyon*, 1910 Tome 9, p. 122-148 ; 277-300 ; 377-401.

17. F. Adla, « L'endettement de la ville de Lyon au XVIII^e siècle », p. 215-216.

Annexe 1 – Sources

Dates	Noms	Qualités	Délibérations municipales	Recueil des entrées	Autres	Montants
14-23/8 1656	Christine de Suède	Souveraine	BB 211 fol. 285-302	p. 207- 212		BB 211 fol 305, 307, 367. 2737 £
24/11 1658- 13/1 1659	Louis XIV	Souverain	BB 213 fol. 481-488 BB 214 fol. 51	p. 213- 222		BB 213 fol. 472-657 48 645 £
28/11-8/12 1658	Duchesse de Savoie	Souveraine	BB 213 fol. 492-508	p. 223- 228		Idem
23-29/3 1663	Françoise de Valois	Princesse française	BB 218 fol. 116-120	p. 229- 231		BB 218 fol. 126 2358 £
31/5-7/6 1664	Cardinal Chigi	Ambassadeur	BB 219 p. 303-319	p. 233- 248	B.M.Lyon 119 069 Res. ¹⁸	BB 220 fol. 27 40 118 £
26/4 1666	Princesse de Conti	Princesse française	BB 221 fol. 80-80v°			
2/6 1666	Duc de Chaulnes	Ambassadeur	BB 221 fol. 129			
mai 1684	Madame royale de Savoie	Souveraine	BB 241 fol. 54	p. 232 ¹⁹		BB 241 fol. 86 3985 £
1692	Reine douairière d'Angleterre	Souveraine				BB 250 fol. 143 2030 £
1692	Prince de Monaco	Souverain				BB 250 fol. 143 1025 £
18 - 21/10 1696	Marie-Adélaïde de Savoie	Souveraine	BB 254 fol. 103	p. 249- 254	BM Lyon Res 354 277 ²⁰	BB 254 fol. 144 11033 £
9-13/4 1701	Ducs de Bourgogne et de Berry	Princes français	BB 260 fol. 59-70	p. 255- 277	BM Lyon 354 214 ; 354 215 ²¹	BB 260 fol. 230 119476 £
1704 3 semaines	Duc de Mantoue	Souverain				BB 264 fol. 123 et 175 5177 £
4-5/ 7 1706	Duc d'Orléans	Prince français	BB 266 fol. 92-95			BB 266 fol. 103 2869 £
août 1706	Princesse de Monaco	Souveraine				BB 266 fol. 102 2548 £
1709	Duc de Vendôme	Prince français				BB 266 fol. 102v° 1488 £
18 août et sq 1714	Reine douairière de Pologne	Souveraine				BB 275 fol. 217- 217v° 14 865 £
1716	Maréchal de Villars	Gouverneur			BM Lyon 111 688 ²²	BB 278 fol. 184 1548 £
1716 3 mois	Prince électoral de Saxe	Souverain				BB 278 fol. 184 2863 £

18. C.F. Méneestrier, *L'entrée solennelle dans la ville de Lyon de Monseigneur l'Éminentissime cardinal Flavio Chigi, neveu de sa sainteté et son légat à latere en France, 1664*, Fumeux ; *Description de l'arc de triomphe dressé à la porte du Rhône par les soins de M. le Prévôt des marchands et échevins, 1664*, Julliéron.

19. Seule figure l'ordonnance d'organisation.

20. *Relation de ce qui s'est passé à l'arrivée de Madame la princesse de Savoie en France au mois d'octobre 1696*, 1696, Martin.

21. *Relation de ce qui s'est fait à Lyon au passage de Monseigneur le duc de Bourgogne et de Monseigneur le duc de Berry, 1701*, Louis Pascal ; *Dessin du feu d'artifice dressé sur la rive de la Saône pour l'heureuse arrivée du duc de Bourgogne et du duc de Berry*, Louis Pascal, 1701.

22. *À Mgr le maréchal duc de Villars à son passage à Lyon allant ouvrir et présider aux États de Provence en qualité de gouverneur de la province, 1716*, Molin.

1719	Grand prieur de Malte	Prince français				BB 281 fol. 180v°-181 1 454 £
16-23/5 1720	Charlotte-Adélaïde d'Orléans	Princesse française	BB 282 fol. 81-86	p. 279-286		BB 282 fol. 125 12 128 £
1721	Ambassadeur de la Porte	Ambassadeur				BB 284 fol. 104v° 9 877 £
1726 3 semaines	Infant de Portugal	Souverain				BB 289 fol. 118v° 5 275 £
1726 3 mois	Duc de Retz	Prince français				BB 289 fol. 148 12 890 £
28/4-1 ^{er} /5- 1730	Prince et princesse de Conti	Princes français	BB 294 fol. 67-71	p. 287-294		BB 294 fol. 134 7 051 £
1730	duc de Saint-Aignan	Ambassadeur				BB 295 fol. 147v° 3 680 £
1732	Cardinal de Polignac	Ambassadeur				BB 296 fol. 142 3 293 £
1734 3 mois	Prince et princesse de Modène	Souverains				BB 299 fol. 170 3 793 £
1735	Princesse de Modène	Souveraine				BB 300 fol. 148v° 2 743 £
27-30/3 1737	Reine de Sardaigne	Souveraine		p. 295-298		BB 302 fol. 118 10 966 £
1739	Princesse de Modène	Souveraine				BB 304 fol. 124v° 6 926 £
22-26 / 11 1741	Ambassadeur turc	Ambassadeur	BB 306 fol. 138-145			BB 306, fol. 180v° BB 307 fol. 160 24 359 £
1743	Duchesse de Modène	Souveraine				BB 309 fol. 166 4090 £
17-20 /2 1744	Dom Philippe d'Espagne	Souverain	BB 310 fol. 50-54v°	p. 299-308		BB 310 fol. 58v° 50 943 £
1746	M. et Mme de Woronzov	?				BB 312 fol. 208 8 894 £
12-14 /10 1749	Infante d'Espagne	Souverain	BB 315 fol. 150- 154v°	p. 309-317		BB 315 fol. 192v° BB 316 fol. 18-19 86 589 £
29/9-3/10 1750	Comtesse de Toulouse	Princesse française	BB 316 fol. 152v°-155	p. 318-322		BB 316 fol. 174 collectif
15-18 /9 1754	Duc de Penthièvre	Prince français	BB 321 fol. 164-166v°			BB 322 fol. 76v° 3 722 £
1758	Duchesse de Parme	Souveraine				BB 325 fol. 53 collectif
22-23 /3 1759	Princesse de Modène	Souveraine	BB 326 fol. 48v°-50 v°			BB 326 fol. 108 collectif
5-8 /11 1773	Comtesse d'Artois	Souveraine	BB 341 fol. 171-177		BM Lyon 354 284 ²³	CC 3512 77 744 £
2-5 /9 1775	Clotilde de France	Princesse française	BB 343 fol. 160v°-164			CC 3548 CC 3549 64 061 £
5-7 /9 ; 26- 28/ 9 1775	M. et Mme	Princes français	BB 343 fol. 164 v°-166 ; 166-168v°			CC 3549 10 753 £
3-7/ 7 1788	Ambassadeurs indiens	Ambassadeurs	BB 348 fol. 157v°-162 v°			

23. Recueil de tout ce qui a été imprimé relativement au passage de Madame la comtesse d'Artois à Lyon et à Roanne, 1773, Delaroche.